

que les seigneurs se faisaient entre eux. « Pendant plusieurs « siècles, la ville de Chalon, dit un des historiens de cette « ville, prise, reprise à chaque instant, incendiée et dévastée « tantôt par les chefs Franks, tantôt par les hordes arabes « et hongres, partage tous les malheurs de ces temps né- « fastes. Elle est à peine sortie de ses cendres qu'elle se « relève toujours, répare ses murs, remonte ses tours et ne « néglige jamais l'occasion de se mettre à même de résister « à une nouvelle attaque (1). » Enfin quand la France sortit, par l'établissement des communes et l'affermissement du pouvoir royal, de ces jours de deuil et de sang, la ville de Chalon ne fut pas la dernière à suivre le mouvement. C'est en 1254 que se forma la commune de Chalon ; dès lors commence pour cette ville, jusqu'à nos jours, une ère de prospérité non interrompue qui a fait dire à Saint-Julien-de-Balleure « *que s'il y avoit ville en France bien unie, « riche par amitez et concorde, gaillarde en toute hon- « nêteté et florissante en haut repos, probité et conten- « tement, c'estoit Chalon.* » Le commerce de transit de Chalon, longtemps considérable, a été longtemps, pour cette ville, une source féconde de richesses. L'établissement de la voie ferrée semble avoir tari les sources de cette prospérité. Espérons que l'esprit chalonnais, esprit d'initiative et admirablement doué pour les affaires, saura rendre à la ville son ancien éclat. Il y aurait ici de graves réflexions à faire sur la grandeur et la décadence des cités, je les épargnerai à mes lecteurs, désirant leur faire connaître plutôt le Chalon ancien que le Chalon moderne, le passé que l'avenir. Encore ne parlerai-je ni de la période gauloise, dont on ne sait à peu près rien, ni de la période franque, ni de la période féodale, mais seulement de l'époque gallo-romaine.

(1) Des diverses fortifications de Chalon-S.-S., par M. Léopold Niepce.